Exposition «Made in Pavé» - Mise à disposition de la cour du Palais Granvelle

M. GOVIGNAUX, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Du 25 septembre au 13 novembre 2010, Le Pavé dans la Mare organise une exposition intitulée «Made in Pavé». Cette initiative présentera la production d'artistes sur divers sites. Les œuvres proposées sont réalisées en collaboration avec des entreprises régionales. Dans ce cadre, l'artiste bisontin Gilles PICOUET, qui a travaillé en lien avec l'Entreprise MANTION SAS, a réalisé un labyrinthe dénommé «Dédale».

Cette exposition, qui s'adresse non seulement au grand public, mais qui vise aussi à accueillir 200 clients de MANTION SAS venant du monde entier, contribuera au rayonnement de la Ville en général, et à l'attractivité du Musée du Temps (MDT) en particulier, dont la cour du Palais Granvelle sera réservée gracieusement à la présentation de cette œuvre. Celle-ci sera présentée au public du 25 septembre au 13 novembre 2010, selon les termes de la convention de partenariat.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur ce projet,
- autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec le centre d'art contemporain «Le Pavé dans la Mare».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. DAHOUI n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 19 juillet 2010.